

11.2018



ACTION CFDT CANCER DU SEIN ET TRAVAIL DE NUIT

QUELQUES CHIFFRES SUR LE TRAVAIL DE NUIT

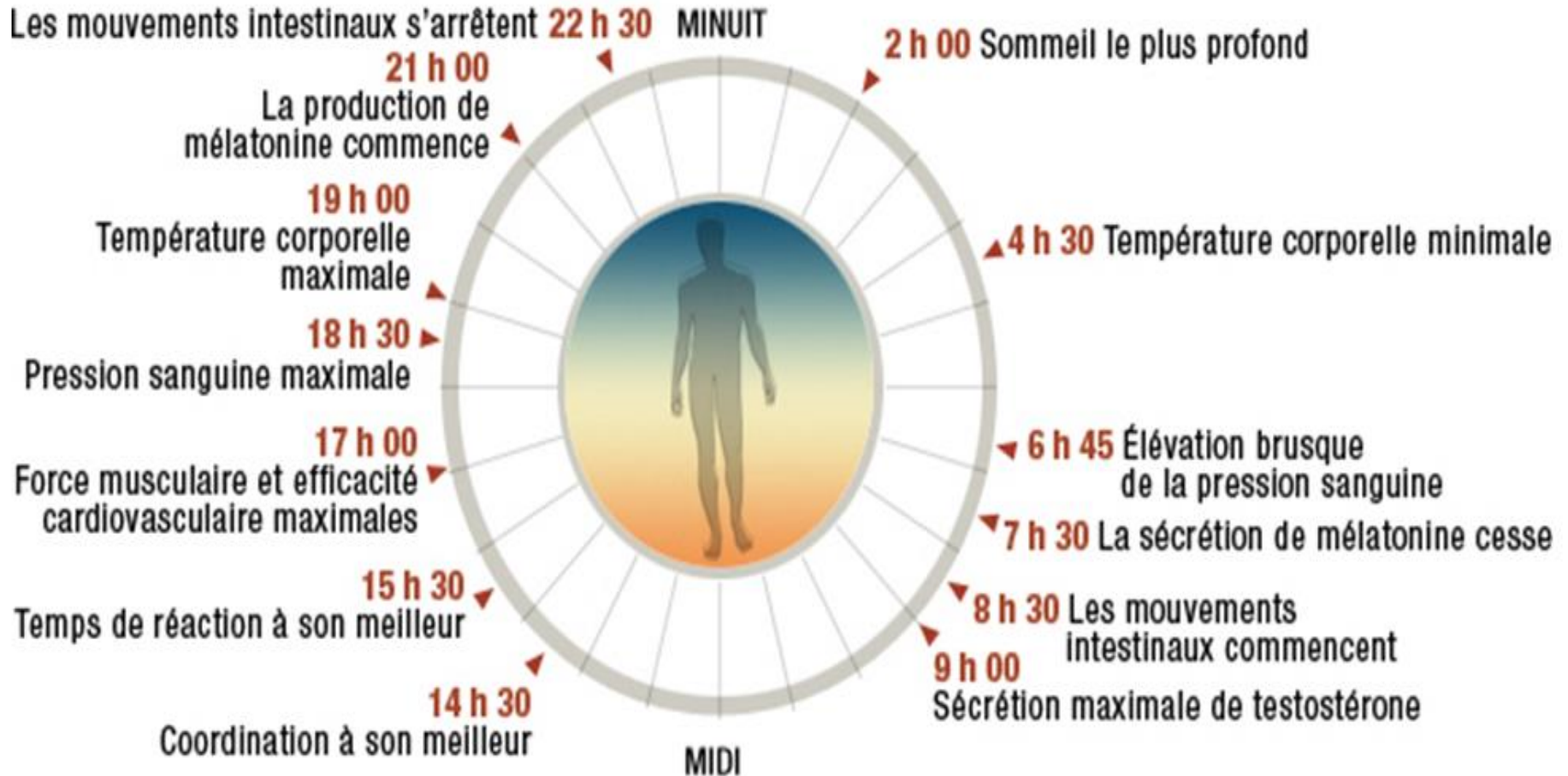
- 15,4 % des salariés (21,5 % des hommes et 9,3 % des femmes), soit 3,5 millions de personnes, travaillent la nuit, habituellement ou occasionnellement (DARES 2014)
- Définition réglementaire du **travail de nuit** : « *tout travail entre 21 heures et 6 heures* »

LES RYTHMES BIOLOGIQUES

- Toutes nos fonctions biologiques suivent un rythme dont la période peut varier de quelques secondes à toute une année
- Rythmes circadiens : 24 heures (entre 20 et 28 h)
 - Alternance veille-sommeil
 - T° centrale
 - Fréquence cardiaque
 - Constantes biologiques ou hormonales (Na⁺, K⁺,, cortisol, mélatonine...)
- Rythmes ultradiens < 20 h (ex. phases du sommeil, rythme cardiaque)
- Rythmes infradiens > 28 h (ex. cycles menstruels, saisons)

Chez l'être humain, l'horloge biologique fonctionne sur une période $\approx 25h00$

QUELQUES RYTHMES CIRCADIENS



SOURCE : *NEWSIDENTIST*, 30 AOÛT 2008

CONSÉQUENCES SANITAIRES DU TRAVAIL DE NUIT

- **Troubles du sommeil** : en qualité et en durée
 - Réduction de la durée du sommeil (1 à 2 h environ) et qualité altérée (réveils fréquents, endormissement difficile)
- **Somnolence / troubles de la vigilance, performance cognitive altérée**
 - Fatigue, impact sur la mémoire, l'attention, les temps de réactions ...
- **Santé psychique altérée avec troubles de l'humeur, anxiété, irritabilité**
 - Données plus discutées sur le plan épidémiologique mais niveau de lien probable
- **Accidents plus graves et plus fréquents (travail et trajet)**

CONSÉQUENCES SANITAIRES DU TRAVAIL DE NUIT

- Troubles **métaboliques** :
 - Surpoids/obésité, liens avec des niveaux de preuve probables
 - Syndrome métabolique avec des niveaux de preuve forts
 - Diabète type 2 et dyslipidémie, liens plus discutés
- Troubles **cardio-vasculaires**
 - Maladies coronariennes avec niveaux de preuve probables
 - HTA et AVC, liens plus discutés
- **Cancers**
 - Sein : niveau de preuve possible à probable
 - Prostate et autres..., liens plus discutés, données limitées

Rapport ANSES sur les risques sanitaires du travail de nuit, juin 2016

Un risque individuel certain mais encore peu connu épidémiologiquement

Chez l'homme

- Risque cardiovasculaire
x 1,5 à 2,8
- Risque endocrinien et surpoids
x 2 à 3,5
- Risque accidentel
x 2 à 5,5



Chez la femme

- Fausse couche
x 1,6
- Prématurité
x 2 à 5,6
- Cancer du sein
x 1,1 à 1,6

QUELQUES CHIFFRES SUR LE CANCER DU SEIN

Sources des données

Estimation 2017:

11 883

Estimation
2017:
58 968

Incidence	Mortalité	Survie ¹	Prévalence (ensemble des cas)
54 062 nouveaux cas par an	11 913 décès par an	87 % à 5 ans	219 756 cas diagnostiqués lors des cinq dernières années et toujours vivants
Projections, 2015	Projections, 2015	Registres, cas diagnostiqués, 2005-2010	France métropolitaine, 2008

MORTALITE

Causes médicales de décès: CépiDC (Inserm)

PREVALENCE

Etudes à partir des registres (SPF, Inca, ...)

INCIDENCE

Registres des cancers: réseau FRANCIM

SURVIE

Etudes à partir des registres (SPF, Inca, ...)

Exemple: étude CECILE (France)

Paris, le 18 juin 2012

Information presse

Le travail de nuit, un risque pour les femmes ?

Les résultats d'une étude menée par des chercheurs de l'Inserm (Unité Inserm 1018 « centre de recherche en épidémiologie et santé des populations ») et publiés dans l'*International Journal of Cancer*, montrent que le risque de cancer du sein est augmenté chez les femmes ayant travaillé de nuit. L'étude réalisée en France et baptisée CECILE¹ a comparé le parcours professionnel de 1200 femmes ayant développé un cancer du sein entre 2005 et 2008 à celui de 1300 autres femmes.

Table 4. Odds ratios for breast cancer associated with night work after or before first full-term pregnancy (FFTP), and according to night work characteristics before FFTP among parous women of the CECILE study

	Cases; n = 1,096 (%) ¹	Controls; n = 1,230 (%) ¹	OR ²	95% CI ³
Never worked at night	954 (87.0)	1,093 (88.9)	1.00	reference
First night work after FFTP	66 (6.0)	78 (6.3)	1.09	(0.77–1.55)
Night work before FFTP	76 (6.9)	59 (4.8)	1.47	(1.02–2.12)
Type of night work before FFTP				
Late evening ⁴	18 (1.6)	11 (0.8)	1.89	(0.87–4.08)
Early morning ⁵	6 (0.5)	9 (0.7)	1.09	(0.38–3.12)
Overnight ⁶	52 (4.7)	39 (3.2)	1.49	(0.96–2.32)
Total duration of night work periods before FFTP (years)				
≤4 years	33 (3.0)	36 (2.9)	1.15	(0.70–1.89)
>4 years	43 (3.9)	23 (1.9)	1.95	(1.13–3.35)

¹ Menegaux et al. 2013

NB: OR s'interprète comme le RR lorsque la maladie est rare



L'ACTION des CFDT

Enquête Action Cancer du sein

L'action prendrait en charge 3 thématiques en rapport avec le cancer du sein.

1) L'information, le dépistage, les soins, la prise en charge des personnes atteintes dans tous les aspects de la vie physique et psychique.

Sur ce point, il ne s'agit pas de remplacer ou de concurrencer les associations très nombreuses qui œuvrent pour prendre en charge les femmes concernées.

Nous proposons de mettre en place une équipe référente qui recensera tout ce qui se fait dans chaque région et au plan national, prendra contact avec les associations et assurera le relais avec les adhérentes et les salariées et les retraitées.

2) Le maintien dans l'emploi et le reclassement.

Là aussi, nous proposons de mettre en place une équipe référente qui aidera les personnes touchées par un cancer du sein à ne pas être exclues du travail.

Nous avons d'ores et déjà l'accord du Docteur Jacques DARMON qui pourra être l'un des référents de ce groupe. Ces deux groupes pourraient être constitués dans chaque équipe et structure impliquée.

3) La reconnaissance du cancer en maladie professionnelle.

En s'appuyant sur les différentes enquêtes et études qui ont été menées en France et dans le monde, nous nous proposons donc de mener une vaste enquête-action pour mettre en lumière les liens entre cancer du sein et l'exposition professionnelle et demander la création d'un tableau de maladie professionnelle pour les personnes concernées.

Pour ce groupe de travail à mettre en place au niveau national et dans les sections régionales concernées (là en particulier où les femmes sont exposées aux risques déjà repérés, travail de nuit, rayonnements ionisants et cosmique, pesticides, perturbateurs endocriniens, oxyde d'éthylène.

4) Mise en place d'un comité scientifique

Pour conseiller la structure politique que nous devons mettre en place, nous vous proposons de mettre en place un comité scientifique, ont d'ores et déjà donné leur accord :

Le Docteur Jacques DARMON, Emilie COUNIL épidémiologiste et professeur à l'EHESP, Laurent VOGEL de la CES, le Docteur martine Léonard MIRT Lorraine.

D'autres personnes sont pressenties, des contacts sont en cours.

5) Rencontre nationale en janvier

Ces référents sont prêts à nous rencontrer pour lancer la campagne.

Une rencontre est programmée le lundi 22 janvier aux sièges de la CFDT avenue Bolivar

Nous vous proposons :

- une rencontre des militantes et des militants le matin

- une rencontre avec Emilie Council et Jacques Darmon l'après-midi.

6) La formation à l'IST de Strasbourg, elle est programmée du 10 au 15 juin à Strasbourg.

Elle regroupera tous ceux et celles qui vont s'engager sur toute la période de l'enquête action.

Les 18 places seront prioritairement réservées aux militantes et militants du Syndicat National des Mineurs mais comme nous l'avons évoqué, il serait bon d'ouvrir à d'autres secteurs professionnels : métallurgie, santés sociaux, Air France, avec lesquels nous avons déjà pris des contacts. Les militants et militantes alsaciennes venant souvent en tant que demi-pensionnaires, nous pouvons aller à 25 participants sans problèmes, nous avons déjà tenu des sessions à 30 participants

- 16 novembre 2017
- 22 janvier 2018
- 22 mars 2018
- Séminaire IT du 10 au 15 juin

SEMINAIRE IT 06.2018



Session CFDT
 « Prise en charge syndicale des cancers du sein »
 Du 10 au 15 Juin 2018
 Proposition de déroulement au 7 mars 2018



PARTICIPANTS CANCER DU SEIN TRAVAIL DE NUIT session IT 06.2018

Nom	Prénom	Structure
AMLAL	Kheira	santé sociaux 57
BACH	Nelly	santé sociaux 57
BAEHR	Nadia	Santé sociaux Alsace
CASTELLI	Pierre	UFSN Marcoule
CLAVELIN	Josiane	Mineurs
CLEMENT	Brigitte	Mineurs
DARMON	Jacques	Santé Sociaux Paris
DOSSO	François	Mineurs
GILARDI ORTOLE	Elsa	Air France
GORZELANCZYK	Joëlle	Mineurs
JACQUINOT	Tiphanie	Mineurs
MAGGIORE	Yvonne	Cyclosein
PIOLI	Sylvie	Cyclosein
RABUSSIÈRE	Monique	transports
REGIS	Madeleine	Mineurs
RUE	Jean-Luc	CFDT Alsace
RUSE	Sophie	Santé Sociaux 68
SANROMAN	Marie	UFSN Marcoule
TOCH	Natacha	Santé Sociaux Paris

LUNDI 11 JUN 2018	⇒ début de stage 8h00	Temps de vulgarisation médicale	Epidémiologie et cancers du sein
	<i>Ouverture et présentation de la session</i>	Jacques DARMON médecin du travail représentant la CFDT à la commission MP du CORT	Emilie COUNIL épidémiologiste professeur à l' EHESP
MARDI 12 JUN 2018	Présentation du système de reconnaissance des MP et de ses possibilités d'évolutions		Travail nuit et effet sur la santé Quel surrisque de cancer du sein
	Martine LEONARD MIRT Grand est		Professeur Maria Gonzalez CCPP Strasbourg
MERCREDI 13 JUN 2018	L'action syndicale, la prévention, la reconnaissance en MP dans les autres pays		Présentation d'une association de victimes et de son action
	Laurent Vogel BTS Confédération Européenne des syndicats		Mmes Sylvie Pioli et Yvonne Maggiore association Cyclosein Bouches du Rhône
JEUDI 14 JUN 2018	L'enquête-action		
	Comment mener l'enquête-action, le questionnaire d'enquête		
	Dr Lucien PRIVET ancien rapporteur à la Commission des MP du CORT		
VENDREDI 15 JUN 2018	Organisation de l'enquête-action		⇒ fin de stage 12h30
	Les actions à mener	<i>Bilan et évaluation de la session</i>	

LES FACTEURS DE RISQUES PROFESSIONNELS

Les facteurs de risques liés au mode de vie comme l'obésité, la consommation excessive d'alcool et le tabagisme doivent faire l'objet d'une prévention efficace. Nous devons promouvoir l'effet bénéfique de l'exercice physique et de l'allaitement. Mais surtout, nous devons mettre en avant la prévention des facteurs de risques professionnels, car pratiquement aucune campagne d'information n'aborde cette question.



1/ LE TRAVAIL DE NUIT

Le plus connu est le travail de nuit (lequel est défini par au moins trois heures, de 21 h 00 à 6 h 00 du matin) fréquent (au moins trois nuits par semaine) et sur une certaine durée (plus de quatre ans). Les mécanismes de la survenue du cancer du sein ne sont pas clairement élucidés. Sont incriminés l'exposition à la lumière diminuant la production de mélatonine, surtout sécrétée la nuit et ayant un effet anti-

cancérogène, la perturbation des gènes impliqués dans la prolifération cellulaire ou les troubles du sommeil pouvant affaiblir le système immunitaire.

2/ LES RAYONNEMENTS IONISANTS

L'autre facteur de risque avéré est constitué par les rayonnements ionisants (rayons X, rayons gamma, rayonnements cosmiques subis lors de voyages en avion). Vont être alors concernés le personnel des services de radiologie, les hôtesses de l'air, les travailleuses du nucléaire, etc.

3/ LES PRODUITS CHIMIQUES

Le risque lié aux produits chimiques fait l'objet de nombreuses hypothèses,

notamment l'exposition aux perturbateurs endocriniens, mais actuellement peu de produits sont retenus comme cancérogènes pour le cancer du sein. On peut citer la Dieldrine, un pesticide interdit en France en 1994, l'oxyde d'éthylène, utilisé dans la stérilisation du matériel médico-chirurgicale et les polychlorobiphényles, famille de produits chimiques connus sous son sigle PCB. ●●

Sous réserve d'études ultérieures sur les perturbateurs endocriniens pouvant alors augmenter le taux de la part professionnelle attribuable dans le cancer du sein, une étude récente faite par le Centre International de recherche contre le cancer estime celle-ci à 1,3 % en France.

UNE GRANDE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Les équipes Cfdt engagées dans cette action souhaitent porter le débat sur les liens entre travail et cancer du sein. La finalité est que toutes les personnes atteintes d'un cancer du sein soient prises en charge. L'accompagnement de ces personnes est un enjeu important pour permettre le maintien dans l'emploi, briser l'isolement et la stigmatisation.

En effet, la moitié des salariées, en arrêt de travail d'une durée supérieure à six mois, ne retrouve pas leur poste. L'anticipation du retour à l'emploi doit se faire par le suivi et l'information. C'est un paramètre essentiel pour éviter

que la maladie ne s'accompagne, en plus, d'effets défavorables sur la carrière professionnelle.

Si l'exposition aux rayonnements ionisants et aux produits chimiques incriminés peut faire l'objet d'une prévention efficace, en revanche l'organisation du travail de nuit pour les femmes

doit être complètement repensée. Pour une complète visibilité du problème, il convient notamment que les cancers du sein soient reconnus en maladie professionnelle.

LA Cfdt DEMANDE LA CRÉATION D'UN TABLEAU DE MALADIE PROFESSIONNELLE

En l'absence de tableau spécifique, le cancer du sein peut être déclaré comme maladie hors tableau, avec l'exigence d'un lien direct et essentiel avec le travail confirmé par le Comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles (CRMRF) ou la Commission de réforme. ●●



La Cfdt lance une vaste campagne d'enquête et d'action avec le remplissage d'un questionnaire et la sensibilisation des femmes exposées. Cette mobilisation permettra de poser les problèmes et d'avancer vers leurs solutions.

Pour toute question, s'adresser :

Pour les personnels du régime minier : mineurs-cfdt@wanadoo.fr

Pour les autres personnels de santé : syndicat-57@sante-sociaux.cfdt.fr



S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS

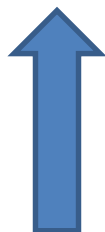
Plaquette rédigée par les militants et les militantes Cfdt
Premier rédacteur graphique: Antonio-Bernard Tudor
Crédits photo DR, Freepik & iStock



LE CANCER DU SEIN PEUT ÊTRE D'ORIGINE PROFESSIONNELLE



S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS



Quelques références ...

- Dossier travail de nuit et travail posté sur le site de l'INRS
 - <http://www.inrs.fr/risques/travail-de-nuit-et-travail-poste/ce-qu-il-faut-retenir.html>
- Recommandations Has sur le suivi médico-professionnel des travailleurs postés de nuit, 2012
 - http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1255984/fr/label-de-la-has-surveillance-medico-professionnelle-des-travailleurs-postes-et/ou-de-nuit
- Rapport ANSES sur les conséquences sanitaires du travail de nuit
 - <https://www.anses.fr/fr/system/files/AP2011SA0088Ra.pdf>